

EDITO

Chers habitants humains du Revermont,

C'est avec plaisir et gravité que je m'adresse à vous via ce bulletin d'informations Natura 2000 que nous relançons. Plaisir de pouvoir vous adresser cette nouvelle édition pour vous informer de la vie de ces 1 730 ha classés. Plaisir de vous annoncer l'aboutissement de la révision du Document d'Objectifs, fruit du travail de nombreux élus et partenaires largement impliqués dans nos nombreuses réunions, avec Sébastien Pollet, notre technicien, qu'ils en soient tous remerciés. Plaisir enfin de vous parler des merveilles locales que sont les colonies de chauves-souris de la grotte de Courtouphle et de la Réserve Naturelle Nationale de la grotte de Hautecourt. Mais également gravité, concernant les financements de ce dispositif, confiés par l'Etat aux Régions.

La région Auvergne Rhône Alpes a choisi de ne pas reconduire les financements européens associés, nous laissant dans l'incertitude au-delà de 2023 pour poursuivre le travail de préservation de la biodiversité locale. Gravité enfin, car les efforts faits pour ces zones Natura 2000, déjà perçus comme difficiles, ne sont pas le dixième des efforts nécessaires pour préserver un habitat viable pour nous humains dans les décennies à venir. Le dépassement de six des neuf limites planétaires, dont le réchauffement climatique, saisissant en cet été 2022, exige que nous humains revoyons drastiquement nos manières de vivre, démesurément impactantes sur cet environnement dont nous dépendons. Cela passera par une meilleure compréhension de ce qui nous entoure, pour un plus grand respect. Les habitats Natura 2000 de notre territoire nous y aident, regorgeant

de différentes espèces, différentes intelligences, multiples adaptations dont la simple observation fait du bien et nous remet en lien.

N'hésitez pas, parcourez les chemins !
Bonne lecture à vous,

Benjamin RAQUIN,
Président du
COFIL Natura
2000 Revermont
et Gorges de l'Ain



64 partenaires

dans le dispositif Natura 2000
Elus, représentants du monde agricole, usagers, association de protection de la nature

12 réunions

pour aboutir au plan d'actions

2 financeurs

Etat et Europe via le FEADER

2002

Création du site Natura 2000
Revermont et Gorges de l'Ain



Un nouveau plan d'actions

Depuis 2021, les acteurs impliqués dans la démarche Natura 2000 se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer le nouveau document d'objectifs (DOCOB) du site. Ce temps de concertation a permis d'identifier les enjeux, de définir des objectifs concrets adaptés au terrain et de mettre en place un programme d'actions réaliste.



L'élevage pour maintenir les pelouses sèches

Grâce notamment au pastoralisme, les pelouses sèches ont été façonnées par l'homme depuis des siècles. Leur conservation passera encore par une gestion humaine via l'élevage. Le programme d'actions se donne pour priorité de limiter l'embroussaillage. Sa progression est naturelle, mais elle est parfois aussi stimulée par des pratiques inadaptées.



La végétation est très diversifiée, elle évolue chaque année et demande une gestion sur-mesure différente de pratiques agricoles uniformes et standardisées. C'est pourquoi, les agriculteurs volontaires seront formés pour mieux comprendre ces milieux. Cet accompagnement s'ajoute aux actions mises en œuvre dans le Revermont pour maintenir la gestion pastorale comme l'aménagement des parcs ou la gestion foncière.

Protéger les chauves-souris : l'autre enjeu du dispositif Natura 2000

Le nombre et la diversité des chauves-souris sont particulièrement importants dans le Revermont. Ces mammifères y trouvent des habitats et des conditions de vie adaptés : cavités, forêts et haies, gîtes bâtis, milieux ouverts.... Au sommet de la chaîne alimentaire, ils sont un indicateur clé de l'état de notre écosystème. Conserver des conditions favorables à la pérennité des chauves-souris est l'une des deux priorités du programme d'actions.

36 espèces
de chauves-souris recensées
en France

23 observées
dans le Revermont



La grotte de Courtouphle : un lieu d'importance pour les chauves-souris

Parmi toutes les cavités connues dans le Revermont, la grotte de Courtouphle à Matafelon-Granges revêt une importance particulière. Elle rassemble une des dix plus grandes colonies de Minioptères de Schreibers de France : 5 000 individus en moyenne y passent l'hiver. Un comptage est réalisé tous les ans par la Ligue de protection des oiseaux accompagnée du Comité

départemental de spéléologie. Il a lieu en hiver depuis 2010 et en été depuis 2021. Le récent recensement a permis de se rendre compte que les Minioptères sont aussi présents l'été (environ 1 500). En hiver, la grotte est même suffisamment grande pour accueillir d'autres espèces. 300 grands rhinolophes et 50 petits rhinolophes ont été observés sans parler des nombreux autres individus cachés dans les fissures des parois difficiles à quantifier.



La parole
à ...

Robin Letscher

Conservateur de la Réserve naturelle de la grotte de Hautecourt, LPO Auvergne Rhône Alpes

« La grotte de Hautecourt a été classée Réserve naturelle nationale en 1980 pour conserver une grotte représentative du milieu souterrain jurassien et sa faune invertébrée associée. Le classement concerne un périmètre de 10 hectares, comprenant des habitats forestiers et des pâturages. Grâce au dispositif

Natura 2000, le plan de gestion de la réserve intègre les enjeux liés aux pelouses sèches.

Le financement obtenu via le Plan Relance France nous a permis de refaire la grille protégeant la grotte, la rendant plus perméable pour la faune vertébrée (chiroptères, oiseaux, petits mammifères). Les outils de sensibilisation pour le public sont aussi renouvelés (panneaux en surface) ou créés comme une visite virtuelle de la grotte sur le web (lien à venir...) ».